

Budget rectificatif 1/2017: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour le Royaume Uni, Chypre et le Portugal

2017/2018(BUD) - 05/04/2017 - Acte final

OBJECTIF : établir un budget rectificatif 1/2017 en vue de mobiliser le Fonds de solidarité pour venir en aide au Royaume-Uni, à Chypre et au Portugal confrontés à des catastrophes naturelles.

ACTE LÉGISLATIF : Adoption définitive (UE, Euratom) 2017/851 du budget rectificatif n° 1 de l'Union européenne pour l'exercice 2017.

CONTENU : le présent budget rectificatif 1/2017 porte sur l'intervention du Fonds de solidarité de l'UE pour un montant total de **71.524.810 EUR** pour venir en aide au Royaume-Uni confronté à des inondations en décembre 2015 et janvier 2016, et les îles de Chypre et de Madère, confrontées à des incendies entre octobre 2015 et août 2016.

Les crédits correspondants sont affectés à l'article 13 06 01 (Fonds de solidarité de l'UE - Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie).